



PROJET PEDAGOGIQUE 2017

A C M

Accueil Collectif de Mineurs

L'Accueil Collectif de Mineurs occupe une place importante dans les loisirs des enfants.

Il répond aux demandes de garde et d'accueil des familles et il est l'outil principal de la politique Enfance conduit par le centre social Fabien Menot.

Il revient donc à l'équipe d'animation et à l'ensemble du personnel qui y travaille d'aménager, de créer, d'animer un lieu de vie propice aux découvertes, à l'intégration et l'épanouissement de chaque enfant.

L'A.C.M est une structure à l'écoute des besoins des enfants et qui met en œuvre tous les moyens matériels et humains qui concourent au bien-être et au développement de l'enfant. Il développe la notion de plaisir à travers le jeu, l'échange, la vie collective et la participation de tous.

PRESENTATION

ORGANISATEUR :	Centre Social Fabien Menot
TYPE DE CENTRE :	A.C.M (Accueil Collectif de Mineurs) 4-10 ans
LIEU :	Centre social Fabien Menot Rue TURENNE PORT DE BOUC
ENVIRONNEMENT :	Dans les locaux même centre social.
DATE :	Mercredis et toutes les vacances scolaires
PUBLIC ACCUEILLI :	De 4 à 11 ans (fin de cycle primaire)
EFFECTIF :	32 enfants environs durant l'année scolaire et 32 pendant l'été
HORAIRES D'OUVERTURE :	8h00/18h00
MODALITES D'ACCUEIL :	À la demi-journée le mercredi et à la semaine pendant les vacances scolaires
EQUIPE D'ENCADREMENT :	1 directeur 8 animateurs (6 B.A.F.A et 2 stagiaire) durant les petites vacances scolaires 8 animateurs (6 B.A.F.A et 2 stagiaires) pendant l'été.
EQUIPE TECHNIQUE :	1 agent d'entretien

ORGANISATION DE L'ESPACE :

Les locaux mis à disposition sont conformes à l'accueil des publics. Ils sont aménagés en fonction des spécificités des publics accueils (ex : coins jeux d'imitations et mobilier à la taille du public 4/6 ans). Ils respectent diverses réglementations :

- ✚ Sécurité et incendie
- ✚ Hygiène alimentaire
- ✚ Restauration collective
- ✚ Sanitaires adaptés aux différentes tranches d'âges

L'accueil des enfants étant régulier durant l'année, il est primordial que les aménagements du centre soient particulièrement pensés et adaptés.

L'accueil Collectif de Mineurs dispose :

Pour les 4/6 ans

- ✚ 1 dortoir
- ✚ 1 salle d'activités aménagée pour les activités des 4/6 ans (mercredis et petites vacances scolaires)
- ✚ 1 espace détente pour les temps calmes (de ceux qui ne dorment pas) et les activités physiques
- ✚ 1 bloc sanitaire (2 toilettes et 1 lavabo)
- ✚ 1 cours extérieure (école primaire Victor-Hugo)

Pour les 6/10 ans

- ✚ 1 salle d'activités aménagée pour les activités des 6/10 ans (mercredis et petites vacances scolaires)
- ✚ 1 espace détente pour les temps calmes et les jeux d'intérieurs
- ✚ 1 bloc sanitaire (filles/garçons)
- ✚ 1 cours extérieure (école primaire Victor-Hugo)

Durant l'été et en fonction des effectifs des salles d'activités supplémentaires sont mis à disposition des ACM afin de proposer des accueils par petits groupes et par tranches d'âges

Le réfectoire : est un lieu commun à tous où enfants et équipe d'animation se retrouvent pour partager le déjeuner et le goûter.

La salle du personnel (bureau ACM et salle de réunion) : elle est utilisée par l'équipe d'animation le mercredi soir pour les réunions de régulation et les préparations des mercredis suivants.

Pendant les vacances scolaires, elle est interdite aux enfants.

- ✚ Associer l'enfant dans les décisions qui le concernent
- ✚ Impliquer les enfants dans la vie quotidienne (rangement, matériel, locaux...)
- ✚ Proposer des activités innovantes et diversifiant es
- ✚ Inscrire les activités de loisirs dans un projet et autour d'un thème
- ✚ Informer les familles et les faire participer à la vie du centre

LES OBJECTIFS

1- Les objectifs généraux

- ✚ Favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité
- ✚ Favoriser l'apprentissage de l'autonomie et la prise de responsabilité
- ✚ Favoriser l'épanouissement personnel et aider l'enfant à construire sa propre personnalité, à avoir confiance en soi et à exprimer ses choix
- ✚ Former chacun d'eux à la citoyenneté
- ✚ Favoriser l'ouverture culturelle, artistique et créative
- ✚ Renforcer les liens avec la famille

2- Les objectifs spécifiques

- ✚ Etablir un cadre de vie structurant et sécurisant
- ✚ Elargir les relations de chacun en rencontrant d'autres publics et en découvrant de nouveaux lieux
- ✚ Favoriser les échanges et les relations entre les différents milieux de vie de l'enfant
- ✚ Permettre à chacun de progresser dans l'acquisition de valeurs citoyennes
- ✚ Permettre à l'enfant de progresser dans ses compétences de prise en charge individuelle et collective
- ✚ Permettre à l'enfant de développer et d'enrichir ses connaissances
- ✚ Permettre aux familles de s'associer et s'investir dans la vie du centre.

3- Les objectifs opérationnels

- ✚ Mettre en place une équipe d'animation référente
- ✚ Aménager des espaces de vie propre à chaque tranche d'âge
- ✚ Structurer la journée de l'enfant en lien avec les rythmes de vie
- ✚ Etablir des règles de vie et de fonctionnement
- ✚ Proposer des temps de parole et d'échange (bilan de journée, choix d'activités)

LES METHODES

Dans l'animation, la pédagogie renvoie à la manière de s'y prendre avec le public. Il s'agit de déterminer les méthodes et approches pour transmettre ou susciter des savoirs ou aptitudes, de faire émerger des capacités chez les enfants ou de faciliter la vie en groupe.

Dans le cadre de nos accueils de loisirs, l'équipe d'animation sera en permanence disponible, à l'écoute et participative. L'ensemble des activités doit être adapté aux spécificités des publics. Les animateurs ne se positionnent en personnes-ressource disponibles tout en laissant l'enfant faire par lui-même. Les animateurs adoptent un style coopératif et démocratique. Ils centrent leurs interventions sur le groupe ou les relations et la communication seront réciproques. Les activités s'inscrivent dans des projets d'animation trimestriels sur les périodes des mercredis et des vacances scolaires.

Les enfants sont accueillis en fonction de leurs âges et par groupe de vie : 4/6 ans et 6/10 ans durant les mercredis après-midi et les petites vacances scolaires et les grandes vacances l'été.

Chaque tranche d'âge reste autonome dans la vie quotidienne et les activités bien qu'il soit proposé des activités communes autour de grands jeux.

Afin que les enfants puissent vivre des temps de loisirs éducatifs, les animateurs veillent à :

- ✚ Créer un climat de confiance avec les enfants et les parents,
- ✚ Susciter l'intérêt, l'envie plutôt que la contrainte
- ✚ Valoriser le travail des enfants
- ✚ Ne pas laisser un enfant en échec
- ✚ Veiller à la participation et à l'intégration de tous
- ✚ Veiller à la sécurité physique morale et affective
- ✚ Mener à bien les projets d'animation
- ✚ Favoriser la création d'espace de jeux et d'activités pour les tous petits
- ✚ Avoir un rôle exemplaire (langage/comportement)
- ✚ Etre juste envers chaque enfant

LES MOYENS

1- Les moyens humains

Pour le bon fonctionnement des ACM, il est essentiel d'avoir une équipe d'animation responsable, motivée et cohérente qui veille au bien-être des enfants.

Le Directeur :

La direction a plusieurs fonctions au regard de loi, la législation, l'organisateur, les enfants et leurs familles :

- ✚ Responsable des ACM face à la réglementation et la législation du Ministère de la Jeunesse et des Sports
- ✚ Garant des orientations éducatives du centre social (projet éducatif)
- ✚ Garant du projet pédagogique
- ✚ Garant de la sécurité physique, morale et affective des publics accueillis
- ✚ Garant du cadre et du fonctionnement
- ✚ Garant de la gestion administrative
- ✚ Garant de la gestion budgétaire
- ✚ Responsable de l'équipe d'animation
- ✚ Rôle formateur et animateur

Les animateurs :

Les animateurs sont avant tout des personnes responsables à qui l'on confie des enfants. Ils doivent être conscients que l'animation est un réel travail et qu'ils devront s'investir dans tous les domaines que cela implique :

- ✚ Responsables de leurs groupes d'enfants (assurer la sécurité à l'intérieur et à l'extérieur du centre, avoir l'œil partout, faire respecter les règles de vie et donner de la vie aux activités qu'ils proposent)
- ✚ Rôle d'accueil (accueillir l'enfant individuellement, apprendre à le connaître, mise en confiance)
- ✚ Rôle d'éducateur (faire respecter le cadre de vie, veiller au bon comportement et à respecter des autres)
- ✚ Responsables de leurs activités (préparation, animation et évaluation, bonne utilisation du matériel afin d'éviter le gaspillage)
- ✚ Rôle d'écoute (auprès des enfants provoquer les échanges et favoriser la discussion)
- ✚ Rôle formateur (savoir transmettre ces expériences aux animateurs stagiaires)
- ✚ Rôle d'assistant sanitaire (savoir réagir face aux maux des enfants, savoir alerter et soigner un enfant et prendre le temps d'en informer les parents)
- ✚ Attention ! un animateur stagiaire a le même rôle et les mêmes responsabilités qu'un animateur titulaire

Les partenaires institutionnels :

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale (Jeunesse et sports) est l'organisme de tutelle de l'A.C.M. Elle délivre l'habilitation et propose un soutien technique et pédagogique durant le fonctionnement des Accueils de Loisirs.

La Caisse d'Allocations Familiales intervient en faveur de la politique enfance et jeunesse des communes dans le cadre d'une convention signée entre les deux parties (CAF/Commune) sur le Contrat Enfance/Jeunesse.

La Protection Maternelle et Infantile est un service du Conseil Général. Elle propose un soutien technique pour l'accueil de loisirs des moins de 6 ans et donne son avis dans le cadre des habilitations.

Les Parents :

Les parents sont partenaires. Ils ont la possibilité de rencontrer le directeur lors de l'inscription et chaque matin durant les accueils de loisirs. Les animateurs prennent le temps pendant le temps d'accueil d'informer les parents sur le déroulement de la journée.

L'équipe d'animation organise également des rencontres régulières avec les familles sous forme de réunions d'information, d'invitation à participer à des activités ou des sorties et dans le cadre de moments festifs où les familles sont conviées.

Les programmes d'activités pour chaque période sont disponibles sur le site internet du centre social au début des inscriptions

Les Prestataires de services :

Compagnie de Transport ULYSSE pour effectuer les transports d'enfants sur les sorties pédagogiques.







Les intervenants extérieurs sont régulièrement sollicités dans le cadre des projets d'animations faisant appel à des techniques spécifiques.

2- Les moyens matériels

Il est important que tous (animateurs et enfants) prennent soin du matériel mis à disposition. Ils devront l'entretenir, le nettoyer et le ranger à sa place initiale, et ce dans l'intérêt de tous.

Le centre social répond aux demandes de matériel des animateurs. Les espaces de jeux sont régulièrement complétés par de nouveaux matériels.

L'A.C.M dispose de :

-  Bibliothèque (livres pour enfant, livres d'activités et jeux de plein air, jeux de société)
-  Matériel consommable (feuilles, crayons, feutres, peintures, colles...)
-  Malle à déguisements (perruques, costumes, accessoires...)
-  Matériel sportifs (ballons, cordes, cerceaux...)
-  Matériel audio (chaîne Hifi)
-  Matériel informatique (1 poste informatique)

LA VIE QUOTIDIENNE

La journée en accueil de loisirs se déroule de 8h00 à 18h00 pour les vacances scolaires et en demi-journée le mercredi.

Le temps d'accueil : entre 8H30 à 9H30, nous proposons un accueil échelonné pour les familles qui le souhaitent. C'est un temps d'échange entre les enfants, les parents, les animateurs et la direction. Il sert également à transmettre les informations nécessaires sur le déroulement de la journée.

Des ateliers libres ou semi-dirigés sont proposés par les animateurs. Les enfants ont le droit de ne rien faire ou de discuter entre eux. Pendant ce temps d'accueil un animateur de chaque groupe s'occupe de valider l'inscription de l'enfant sur la feuille de présence afin de connaître le nombre d'enfants présents pour la journée.

Les temps d'activités : c'est un temps de 20 à 45 min (selon l'activité) pour les enfants de 4 à 6 ans et de 1H00 maxi pour les enfants de 6 à 10 ans. L'activité est un puissant facteur pour le développement de l'individu. C'est par l'agir que l'enfant va se construire, apprendre à maîtriser son environnement.

A l'opposé d'une conception occupationnelle ou de consommation, nous mettons en place des activités afin de répondre au mieux aux besoins des enfants.

L'activité est une interaction entre la personne et le milieu (environnement, cadres de vie, outils et matériaux, autres enfants et adultes...).

Les activités s'inscrivent dans des projets d'animation trimestriels pour la période des mercredis (ex : arts, musique, expression artistique...) et un projet d'animation différent à chaque période de vacances scolaires et en lien avec un thème défini en équipe. Les animateurs veillent au respect du rythme de vie de l'enfant tout en proposant des activités manuelles et physiques le matin et l'après-midi. Dans l'activité, l'animateur a une participation active. Il motive son groupe et gère son temps.

Les temps libres : Ce sont des temps d'activités non dirigés que l'on peut proposer entre les temps d'activités programmés, avant le repas et le goûter. Pour les plus petits, c'est un moyen pour leur permettre de vivre les activités à leur rythme.

Les temps de repas : c'est un moment important, il doit se dérouler dans le calme. Les animateurs mangent à la table des enfants. Ils veillent à l'équilibre qualitatif et quantitatif du repas de chaque enfant (on ne force pas un enfant à manger, mais à goûter à tous les aliments). Les enfants, par petit groupe, pourront participer au rangement des tables. Le repas se déroule entre 12h et 13h pour les périodes des mercredis petites et grandes vacances scolaires

Les temps de repos : Ce sont des temps d'activités qui favorisent le repos. Chaque enfant peut se retrouver avec les autres autour d'activités et de jeux de société.

Les siestes : La sieste est proposée à tous les enfants âgés de 4 à 6 ans en fonction des habitudes de la famille et de l'école. Si un enfant plus âgé le souhaite, il lui sera bien évidemment proposé un temps de sieste. La sieste dure environ 2h00. Le réveil des enfants s'effectue de manière échelonnée en fonction de leurs besoins physiologiques.

Le goûter : le goûter est préparé et servi par l'équipe d'animation durant les mercredis, les petites et grandes vacances scolaires. Le goûter est servi entre 16h15 et 16h45.

Les sorties : elles sont décidées au préalable et en concertation avec l'équipe d'animation et conformément au budget prévisionnel établies par la direction. Actuellement, il est proposé aux enfants deux sorties par semaine pour les vacances scolaires et une sortie par mois pour les mercredis.

UNE JOURNEE TYPE

ACTIVITES

DE 8H0 à 9h00	Arrivée des animateurs, préparation du matériel nécessaire aux activités de la journée (Peinture, colle, ciseaux, craies...) Accueil échelonné jusqu'à 9h30 proposition d'activités (T.M, jeux de société...)
De 9h00 à 9h30	
9h30	Passage aux toilettes
De 9h30 à 9h45	Présentation du déroulement de la journée (ex : tableau interactif, charte règles de Sécurité)
De 9h45 à 11h30	Activités programmées (minimum 2 activités intérieure et extérieure) (Besoins et attentes du public accueilli) Rangement des salles et du matériel
De 11h30 à 12h00	Hygiène (toilette lavage des mains) et activité permettant le retour au calme (contes, Lecture, musique douce, chants...)
De 12h00 à 13h00	
	Repas
13h00 à 14h30	Sieste pour les 4/6 ans
13h00 à 14h30	Temps calme pour les 6/10 ans
14h30 à 16h00	Activités programmées (minimum 2 activités intérieure et extérieure) (Besoins et attentes du public accueilli) Rangement des salles et du matériel
16h00/16h15	Hygiène (toilette, lavage des mains)
De 16h15 à 16h45	
	Goûter
De 16h45 à 17h00	Bilan de la journée, Retour au calme sorti des enfants

LES REGLES DE VIES

Le respect mutuel entre les adultes et les enfants est indispensable. L'équipe d'animation doit tout mettre en œuvre pour travailler en équipe et dans la bonne humeur. Les animateurs doivent être présents dès 8h30 pour la préparation du matériel nécessaire à leurs activités programmées.

Les animateurs sont très vigilants sur la sécurité. Ils doivent connaître en permanence leurs nombres d'enfants et faire attention au matériel dangereux (cutters, ciseaux...). Lors des sorties, ils doivent avoir l'œil partout et prévoir un sac à dos indispensable pour le transport de la trousse de secours, les fiches sanitaires ainsi que de l'eau, casquettes et crème solaire si besoin.

Tout incident même mineur entraînant des soins sur un enfant doit être signalé à la direction. Les soins appliqués devront être notés dans le cahier d'infirmerie.

Les enfants pourront se déplacer seule dans les locaux après l'accord de l'animateur responsable d'eux. Les animateurs participeront au rangement des salles et du matériel au même titre que les enfants.

L'ensemble des animateurs assistera aux réunions de préparations avant chaque période. Aucune absence ne sera acceptée.

LA SECURITE

La sécurité à l'extérieur

« Assurer la sécurité, c'est respecter la législation, mais c'est aussi faire preuve de bon sens »

Rappel : un animateur BAFA base de moins de 18 ans est considéré comme majeur, il est donc responsable de ses actes et devra évidemment en répondre.

Taux d'encadrement A.C.M : moins de 6 ans 1/8 – plus de 6 ans 1/12

Taux d'encadrement baignade : moins de 6 ans 1/5 – plus de 6 ans 1/8

1- La Piscine

Avant chaque sortie piscine on vérifie les enfants nageurs et non-nageurs

Faire des groupes de nageur/non nageur

Tout le monde passe sous la douche. Lors de la douche, les animateurs se placent côté bassin pour éviter que les enfants accèdent au bassin sans autorisation et que ce soit avant ou après la baignade

Pour les maternelles, les brassards seront obligatoirement fournis par les parents

Consignes à rappeler aux enfants :

Il est interdit de couler les autres

Ne pas crier « au secours » pour blaguer

Pas de concours d'apnées sous l'eau

Ne pas se baigner tout seul dans un coin

Si vous avez froid, si vous n'allez pas bien venez voir un animateur

2- En sorties

Le nécessaire avant chaque sortie :

Vérifier le trajet avant, connaître son itinéraire, trousse de secours (avec les numéros d'urgences), fiches sanitaires, fiche de sortie (liste des enfants + itinéraires pour l'animateur et la direction)

Casquettes de couleurs et bracelets (expliquer aux enfants à quoi sert le marquage)

Eau + gobelets (éventuellement le goûter en fonction de l'heure de retour)

Connaître la météo (afin de prévoir une tenue adaptée) chapeau et manteau de pluie

Rappelé aux enfants avant chaque sortie, les consignes de sécurité à respecter

Compter régulièrement les enfants

3- En bus/car

Je prévois de l'essuie-tout, des sacs plastiques pour les malades.

Présence d'un animateur près de chaque porte en priorité puis près des marteaux brise vitre, pas d'enfants en face des portes de sortie ni au fond au milieu du bus

Tous les enfants doivent boucler leur ceinture de sécurité

Les animateurs demeureront au maximum attaché et veilleront au calme dans le bus (arrêts, descente, montée)

La montée se fait dans le calme : un animateur monte le premier et place les enfants dans le bus pendant qu'un autre reste dehors et compte les enfants qui montent

La descente de l'autocar doit être calme, un animateur au moins sera dehors avant les enfants

La sortie s'effectue toujours du côté trottoir

Compter et faire l'appel des enfants à chaque montée/sortie du car

Avant de quitter définitivement le car, vérifier qu'il est vide

Le chef du convoi : Il est responsable pendant le trajet du bon encadrement des enfants, de leur sécurité. Il est désigné par l'équipe de direction, pour les sorties en car. Il doit avoir :

1 listing complet des enfants (1 pour lui et une copie à la direction)

Il possède les numéros de téléphone de l'ensemble de l'équipe

Il s'assure que les fiches sanitaires des enfants sont présentes dans le bus

Il a une feuille de route sur laquelle sont indiqués les horaires et les lieux de rendez-vous

Il vérifiera que les animateurs sont correctement placés dans le bus

Il s'assurera que tous les enfants ont mis leur ceinture de sécurité

Il vérifiera l'état général du bus avant la montée des enfants (roue, ceintures, extincteur, marteaux brise vitre)

Il placera les enfants malades à l'avant du bus et prévoira des sacs plastiques et de l'essuie-tout

Il n'hésitera pas à prévenir la direction du moindre souci

4- à pieds

Minimum 2 animateurs par groupe (1 devant et 1 derrière)

Les enfants sont rangés 2/2

Les enfants marchant le moins vite sont placés devant

Gardé à l'esprit que les enfants sont très vite distraits (arrêter le groupe si nécessaire)

Avant chaque traversée, deux animateurs se placent chacun d'un côté de la route pour prévenir les véhicules et ne reprendront leur place qu'après la traversée de tout le groupe.

Eviter les routes très fréquentées, utiliser les trottoirs, traverser sur les passages piétons, respecter la signalisation des feux tricolores

Dans d'autres cas : 2/2 à droite dans le sens de la circulation (vous êtes considérés comme un véhicule)

5- En métro

Prévenir les enfants avant de monter dans la rame de l'endroit où ils descendent et bien rappeler de s'attendre

Prendre les escaliers et non les escalators

Scindez le groupe en petits groupes devant chaque rame

L'animateur se tiendra dos contre la porte avec un pied dedans et un pied à l'extérieur de la rame pour faciliter l'entrée des enfants dans la rame.

Pendant le trajet l'animateur se placera devant les portes

Compter les enfants à la montée et la sortie du métro

LES EVALUATIONS

1- Le suivi du personnel

Dès son recrutement l'animateur prend connaissance du projet pédagogique et des critères d'évaluations qui lui sont proposés. Les critères sont déterminés sur des aspects relationnels et les savoir être et faire dans le domaine de l'animation (voir grille d'évaluation). Les animateurs stagiaires et titulaires B.A.F.A sont évalués en milieu et fin de chaque période. L'animateur en stage pratique est évalué une première fois (7^{ème} jour) sur une petite et grande animation afin de démontrer sa volonté de progresser. L'évaluation du stage pratique s'effectue au 14^{ème} jour.

2- Les temps de régulations

En fin de journée, l'équipe d'animation se réunit pour faire le point sur les activités réalisées dans la journée (points positifs/points négatifs) et pour préparer la journée du lendemain. Ces moments servent également à amener d'éventuels changements dans l'organisation du centre, d'analyser les difficultés rencontrées et proposer des solutions. Tous les points abordés sont notés dans le cahier de réunion.

3- L'évaluation du projet

Par rapport aux enfants, l'équipe d'animation propose des bilans de fin de journée afin de mesurer le ressenti des enfants sur les activités réalisées. Avec les parents, l'A.C.M met en place des questionnaires de satisfaction dans le but d'évaluer le travail effectué par l'ensemble de l'équipe d'animation.

LES CRITERES D'EVALUATIONS

Grille de bilan les animateurs mercredis PV et GV groupe des 4-5 ans 6-7 ans 8-9 ans et 10-12ans

<i>SAVOIR FAIRE PEDAGOGIQUE/CONNAISSANCES DANS L'ANIMATION</i>			
	<i>Acquis</i>	<i>En cours d'acquisition</i>	<i>Non acquis</i>
<i>Maîtrise des contenus théoriques et pratiques de la formation B.A.F.A</i>			
<i>Créativité et innovation dans les animations</i>			
<i>Connaissance et application des textes officiels et réglementaires</i>			
<i>Sécurité et notion du danger</i>			
<i>SAVOIR ETRE/QUALITES PERSONNELLES</i>			
	<i>Acquis</i>	<i>En cours d'acquisition</i>	<i>Non acquis</i>
<i>Tenue dans le service, ponctualité et langage clair</i>			
<i>Disponibilité auprès du public</i>			
<i>Dynamisme</i>			
<i>Prise d'initiative, bon sens</i>			
<i>Gestion du temps en activité</i>			
<i>PREPARATION/ORGANISATION DES ACTIVITES</i>			
	<i>Acquis</i>	<i>En cours d'acquisition</i>	<i>Non acquis</i>
<i>Prise de position</i>			
<i>Implication</i>			
<i>Sens du partage</i>			
<i>RELATION AVEC LES ENFANTS</i>			
	<i>Acquis</i>	<i>En cours d'acquisition</i>	<i>Non acquis</i>
<i>Présence affective</i>			
<i>Etre juste</i>			
<i>Ecoute</i>			
<i>Autorité</i>			

grille de bilan d'équipe semaine du

Tres satisfaisant	1
Satisfaisant	2
Moyen	3
Insatisfaisant	4
Très insatisfaisant	5

6-10 ANS

Intitulés	1	2	3	4	5	Observations
Le projet						
Les objectifs fixés ont-ils été atteints ?						
le lien a-t-il été effectué entre le projet pédagogique et les activités menées ?						
le lien a-t-il été effectué entre le projet pédagogique et les sorties ?						
L'équipe						
Il y a-t-il eu répartition des tâches au sein de l'équipe ?						
Il y a-t-il eu mixité dans l'équipe en âge et expérience ?						
Il y a-t-il eu des échanges et du travail commun ?						
Il y a-t-il eu de la place pour chacun ?						
Comment ont été les relations équipe pédagogique et équipe de service ?						
Comment ont été les relations équipe d'animation et équipe de direction ?						
Le fonctionnement						
Comment à été l'organisation de l'accueil ?						
Les moyens matériels ont-ils été suffisant ?						
Il y a-t-il eu respect des horaires (accueil, activités, ...) ?						
Comment à été la préparation des activités ?						
Comment à été la préparation et la gestion des sorties ?						
Comment ont été les intervenants extérieurs ?						
Comment à été la gestion des temps calme ?						
Comment à été la gestion des repas ?						
Les enfants						
Comment à été la participation des enfants ?						
Les activités ont-elle été adaptées à l'âge des enfants ?						
L'écoute et la prise en compte des enfants à t-elle été effectué ?						
Il y a-t-il eu respect des rythmes des enfants ?						
Comment a été la gestion des enfants "difficile" ?						
Les parents / familles						
Comment a été la communication avec les parents ?						
Il y a-t-il eu prise en compte des demandes des parents ?						
Comment à été la participation et l'implication des parents ?						